

Geen productie van uraniumwapens bij MECAR, zegt Louis Michel

Op 27 juni 2001 stelde Martine Dardenne (ECOLO) een mondelinge vraag aan Louis-Michel, toenmalig minister van Buitenlandse Zaken over de "eventuele import van DU in België en de vervaardiging van DU-wapens bestemd voor het buitenland". (Doc. nr. C516 blz 21-22)

11 Question de Mme Martine Dardenne au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères sur "l'importation éventuelle d'uranium appauvri en Belgique et la fabrication d'armes à uranium appauvri destinées à l'exportation" (n° 4902)

11 Vraag van mevrouw Martine Dardenne aan de vice-eerste minister en minister van Buitenlandse Zaken over "de mogelijke invoer van verarmd uranium in België en de productie van wapens met verarmd uranium die bestemd zijn voor de uitvoer" (nr. 4902)

11.01 Martine Dardenne (ECOLO-AGALEV):
Monsieur le président, monsieur le vice-premier ministre, j'ai appris que l'entreprise MECAR s'intéresse au site des anciennes Poudreries Réunies de Belgique situé à Matagne la Grande afin d'y transférer son champ de tir. Ce dernier est actuellement situé à Marche mais le contrat souscrit par MECAR arrive à échéance début juillet.

Il s'agirait d'expérimenter une série de munitions, notamment des obus antichars de 105. Or on sait que ceux-ci, en tout cas aux Etats-Unis, sont souvent munis de perforateurs à uranium appauvri.

Mon inquiétude vient du fait que la société MECAR est pour partie sous contrôle d'un holding américain, fabricant d'armes lui aussi, et qu'elle exporte 90% des munitions qu'elle fabrique, notamment vers les Etats-Unis.

Il semble certes que la Belgique – c'est en tout cas ce que vous m'avez dit – ne fabrique pas de munition à uranium appauvri. Toutefois, j'aimerais, monsieur le vice-premier ministre, que vous répondiez aux questions suivantes:

zie de volgende bladzijde

- Des importations de ce matériau existent-elles notamment vers la Belgique en provenance des Etats-Unis ?
- Si oui, dans quelle quantité et pour quel usage?
- La société MECAR importe-t-elle ce type de matériau?

11.02 **Louis Michel**, ministre: Monsieur le président, madame Dardenne, la société MECAR ne produit pas de munitions à uranium appauvri. En fait, aucune société belge de fabrication de munitions n'utilise l'uranium appauvri pour durcir ses obus. Comme je l'ai déjà dit, la Belgique a toujours utilisé le tungstène. A ma connaissance, il n'est donc pas question d'importation de ce matériel pour les fabrications en Belgique. De plus, la société MECAR n'importe pas de telles munitions puisque c'est un exportateur.

Le centre de tir de cette société, situé actuellement à Marche, a fait l'objet d'un carottage de vérification au début de l'année qui s'est avéré entièrement négatif en ce qui concerne la présence d'uranium appauvri.

Enfin, le gouvernement belge ayant décidé d'un moratoire sur l'utilisation de ces munitions par ses forces armées, il n'est pas envisageable de procéder dans le même temps à des expérimentations de cet ordre.

11.03 **Martine Dardenne** (ECOLO-AGALEV): Monsieur le président, je tiens à remercier M. le vice-premier ministre pour sa réponse "rapide"...

11.04 **Louis Michel**, ministre: ... et convaincue, madame Dardenne!

11.05 **Martine Dardenne** (ECOLO-AGALEV): J'espère bien que je pourrai vous rencontrer à ce sujet.

Monsieur le ministre, je voudrais simplement vous faire remarquer que je n'ai pas dit que la société MECAR importe mais qu'elle exporte 90% de sa production vers les Etats-Unis.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*